

Lyon en Europe : une population jeune et diplômée, une position intermédiaire sur le marché de l'emploi

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes • n° 138 • Janvier 2022



La « city » de Lyon, dans son contour défini au niveau européen, compte 1 070 000 habitants, qui en font la 19^e city européenne la plus peuplée. Comparée aux autres *cities* de taille similaire, elle apparaît plus jeune, étudiante et féminine. Elle affiche le plus fort excédent des naissances sur les décès, qui compense largement son léger déficit migratoire. Lyon est également une *city* à la population très diplômée, en partie grâce à la présence d'universités et de grandes écoles. Le marché de l'emploi, bien positionné sur le plan national, l'est moins sur le plan européen. Le secteur tertiaire, principalement non marchand, est le premier employeur. L'industrie et l'information-communication sont des secteurs particulièrement présents.

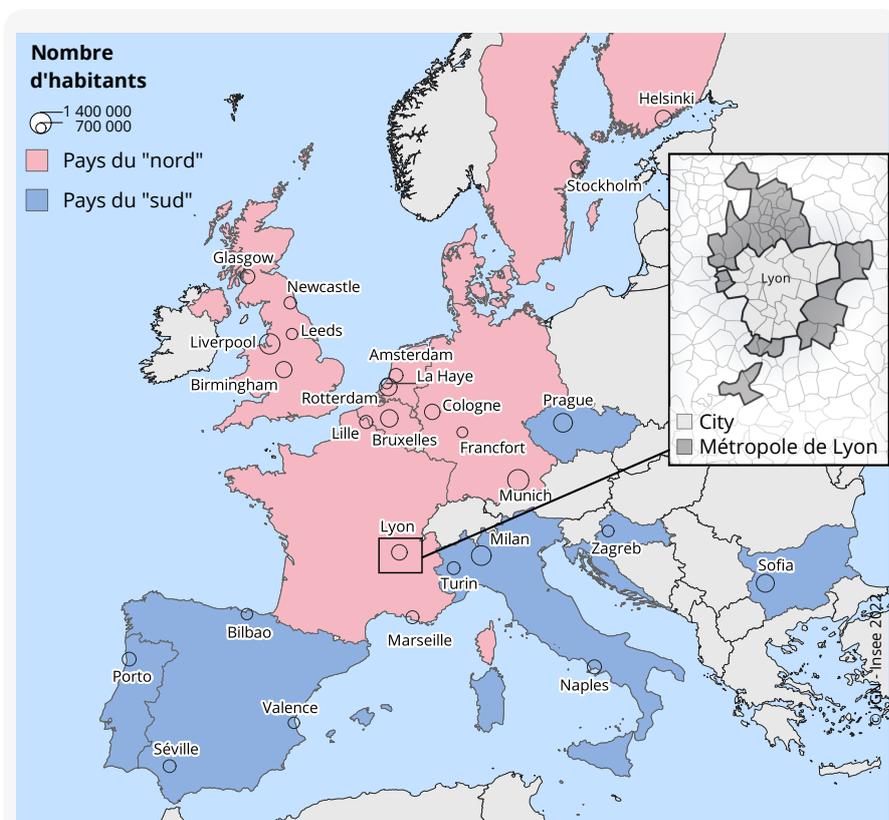
La concentration de la population et des activités dans les grands centres urbains, en France comme en Europe, amène un besoin de connaissance des phénomènes de métropolisation. À l'échelle européenne, des dynamiques à l'œuvre dans ces agglomérations peuvent être comparées et analysées grâce au concept de « city », une définition de la ville harmonisée au niveau européen ► **méthodologie**, basée sur la densité de population.

Sur les 971 *cities* européennes, 116 sont françaises, et 9 se situent en Auvergne-Rhône-Alpes. Celle de Lyon est composée de 19 communes rassemblant près de 1,1 million d'habitants, soit 78 % de la population de la Métropole de Lyon (considérée comme intercommunalité). Cela la place au 19^e rang européen par l'importance de sa population. Elle est comparée dans cette étude aux 26 autres *cities* européennes comptant entre 700 000 et 1 500 000 habitants ► **figure 1**. Ces dernières sont situées dans 13 pays différents. Lille et Marseille sont les deux autres *cities* françaises du groupe de comparaison, Munich est la plus peuplée (12^e *city* européenne avec 1 450 000 habitants) et Francfort la moins peuplée (740 000 habitants).

Une ville jeune qui attire de nombreux étudiants

Lyon est jeune en comparaison des autres *cities* européennes de taille proche.

► 1. *Cities* de comparaison et PIB par habitant (en standard de pouvoir d'achat) des pays concernés



Lecture : les pays en rouge ont un PIB par habitant (en standard de pouvoir d'achat - SPA) supérieur à la moyenne de l'UE, et sont regroupés dans cette étude dans les pays dits « du nord de l'Europe » ► **définitions**. Les pays en bleu ont un PIB par habitant (SPA) inférieur à la moyenne de l'UE, et sont regroupés dans les pays dits « du sud de l'Europe ». Les *cities* prennent la couleur de leur pays. La taille des cercles correspond à la population.
Source : Eurostat, Audit urbain.

Elle est ainsi la troisième *city* du groupe pour la part des moins de 25 ans (35 %), derrière Birmingham et Lille. Ceci s'explique en grande partie par une très forte présence étudiante. En effet, sur 100 Lyonnais résidant dans la *city*, 15 sont étudiants ; c'est le ratio le plus important du groupe, devant les villes méditerranéennes et Lille. En conséquence, Lyon est la première *city* pour la part des 15-24 ans ► **figure 2**, qui représentent 17 % de sa population. Elle est cinquième (à égalité avec Leeds) pour les personnes de moins de 15 ans qui représentent 18 % de sa population. En effet, les ménages avec enfants sont moins présents qu'attendu dans une *city* aussi jeune que Lyon. Si les étudiantsrajeunissent la ville, une part des jeunes actifs la quittent avant d'être parents. Ils vivent souvent seuls contribuant ainsi à limiter la taille moyenne des ménages à 2,1 personnes par ménage, contre 2,7 à Séville par exemple. Les *cities* plus âgées, les allemandes en particulier, approchent seulement 1,8 personne par ménage. La taille des ménages est alors limitée par la présence plus forte de personnes âgées qui vivent plus fréquemment seules, notamment à cause de situations de veuvage.

À l'image des autres villes universitaires, la population étudiante est à majorité féminine. Au-delà des 18-24 ans, Lyon est en effet une ville très féminine dans l'ensemble, au même niveau que des *cities* plus âgées du sud. Mais ces dernières sont à dominante féminine en raison

d'une forte part de personnes âgées, qui sont plus souvent des femmes grâce à une espérance de vie supérieure à celle des hommes.

Pour Lyon au contraire, le déséquilibre hommes-femmes est surtout centré sur les personnes de 18 à 30 ans, qui regroupent les étudiants et les jeunes actifs. Au final, la population lyonnaise est la plus féminine du groupe (53 % de femmes) après Porto, Zagreb et Marseille, et à égalité avec Valence, dont l'âge médian dépasse pourtant celui de Lyon de 10 ans.

Parmi ces nombreux étudiants, certains restent à Lyon au-delà de leurs études, et d'autres jeunes diplômés viennent s'y ajouter. La *city* figure parmi les plus diplômées : 48 % des 25-64 ans sont diplômés du supérieur, un peu moins qu'à Stockholm (50 %, premier du groupe), mais nettement plus qu'à Lille (40 %), Marseille (37 %), ou Liverpool (35 %). Cette forte présence étudiante n'est pas toujours le gage d'une population très diplômée : ainsi, Grenoble, malgré une part d'étudiants proche de celle de Lyon, a une population active moins diplômée.

Beaucoup plus de naissances que de décès...

La forte présence des jeunes conduit *a priori* à une forte natalité et à une plus faible mortalité. Ainsi, la *city* de Lyon a le **taux d'excédent naturel** le plus fort de son groupe : + 0,9 % par an ► **figure 3**.

Avec 1,6 naissance pour 100 habitants par an, Lyon a le plus fort taux de natalité de son groupe. Il est par exemple le double de celui de Turin. Ce haut niveau de natalité, par rapport à la moyenne européenne, est avant tout une caractéristique française, puisque Lille et Marseille font également partie des six premières du groupe. À l'opposé, Milan et Naples accompagnent Turin dans les trois *cities* aux plus faibles taux de natalité.

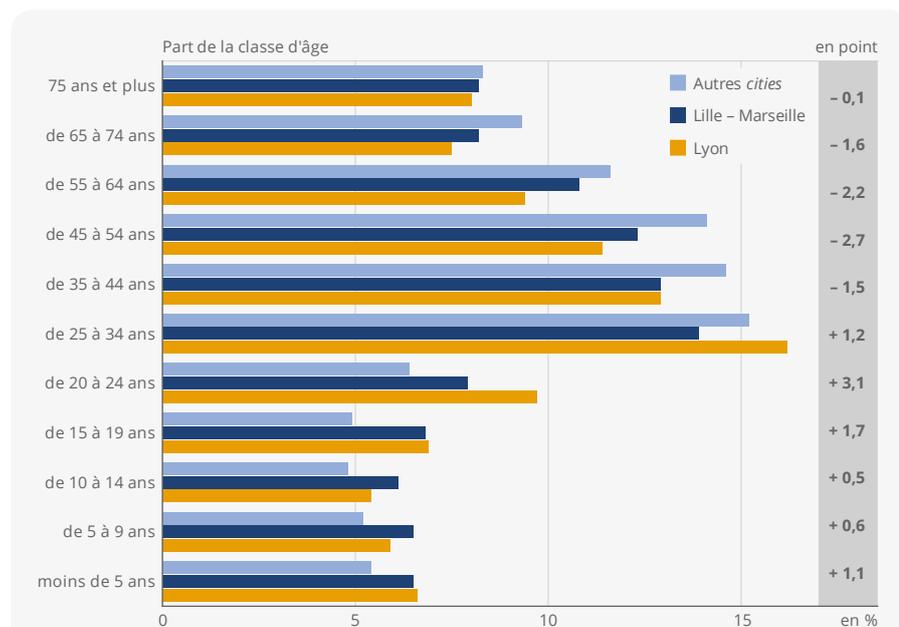
Lyon détient également le plus faible taux de mortalité avec 0,7 décès pour 100 habitants par an. Elle partage ce rang avec Lille, dont le profil par âge est similaire, et avec les trois capitales du nord de l'Europe, Stockholm, Amsterdam et Helsinki, pourtant plus âgées. Symétriquement à la natalité, Turin et Sofia ont une mortalité proche du double des *cities* précédemment citées. Ce faible taux de mortalité de la *city* de Lyon est en partie lié à une plus faible part de seniors dans sa population : seulement 15,6 % de ses habitants sont âgés de 65 ans et plus, loin des villes méditerranéennes (Turin avec 25,4 %, Milan, Porto, Valence...). Mais ceci n'est pas le seul élément explicatif. La mortalité lyonnaise parmi les moins de 65 ans est en effet la plus faible après celles de Stockholm et de Milan.

Un marché de l'emploi robuste dans le cadre national, en position moins favorable dans le cadre européen

80 % des Lyonnais en âge de travailler sont actifs, ce qui place Lyon en cinquième position, quatre points derrière Stockholm. La plupart des autres *cities* du groupe ont un taux compris entre 74 % et 76 %, comme Marseille, mais certaines sont en deçà de 70 % (Rotterdam, Liverpool). Le fort **taux d'activité** de Lyon tient principalement au fait qu'une part importante des 55-64 ans restent bien implantés sur le marché du travail (+ 7 points par rapport à l'ensemble des *cities* françaises, un écart important).

Dans la *city* de Lyon, 68 % des 20-64 ans ont un emploi. Lyon n'est que treizième sur les 20 *cities* du groupe de comparaison dont le **taux d'emploi** est disponible. Un chômage assez élevé l'explique en partie. Un écart de chômage sépare le nord du sud de l'Europe, et se vérifie au sein du groupe de comparaison : le marché du travail sévillan, avec 24 % de chômeurs, est loin du plein emploi munichois (4 %). Les *cities* françaises occupent une position intermédiaire, Lyon figurant moins défavorablement que Lille et Marseille (14 % de chômeurs au sens du recensement de la population pour la première contre 18 % pour les secondes).

► 2. Part des classes d'âge dans le total de la population, et écart entre la *city* de Lyon et la moyenne des *cities* de comparaison



Lecture : à Lyon (barres oranges), les personnes âgées de 20 à 24 ans représentent 9,7 % de la population, contre 7,9 % en moyenne à Lille et Marseille, et 6,4 % dans les autres *cities* du groupe de comparaison. La part de cette tranche d'âge est plus élevée de 3,1 points de % à Lyon par rapport au reste du groupe (chiffres dans le bandeau gris à droite du graphique).

Source : Eurostat, Audit urbain.

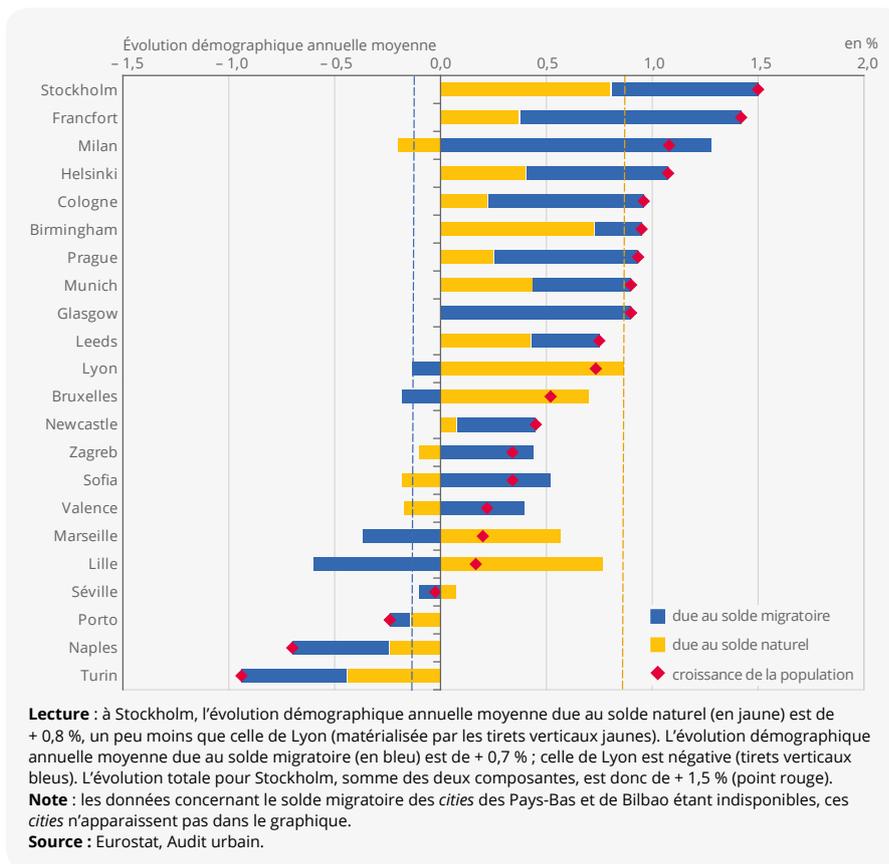
Le chômage des femmes est proche de celui des hommes, comme dans les deux autres *cities* françaises du groupe. En revanche, dans les pays du nord, le chômage féminin est inférieur à celui des hommes ; c'est l'inverse dans les pays du sud. Le taux d'emploi des femmes de 20-29 ans est supérieur à Lyon, quatre points de plus qu'à Lille, *city* comparable dans sa dimension universitaire, et de huit points supérieur à celui de Marseille. Cet écart, le plus important des tranches d'âge, atteste d'un démarrage dans la vie active plus rapide à Lyon pour les jeunes femmes. Cet effet est perceptible jusqu'au milieu de la trentaine.

La *city* de Lyon compte 125 emplois pour 100 résidents en emploi, un ratio égal à la moyenne du groupe de comparaison. Il est toutefois inférieur à celui des *cities* de France (145), le plus élevé des neuf pays comparés. D'autres *cities* telles que Francfort, Bruxelles et Zagreb, avec environ 170 emplois pour 100 actifs occupés, concentrent l'emploi de leur zone d'influence et attirent les travailleurs résidant hors de la *city*. Dans le cas lyonnais, ce plus faible ratio s'explique par la présence de pôles d'emploi importants proches, mais en dehors de la *city* lyonnaise (autour de Saint-Priest ou Limonest par exemple). À l'opposé, certaines *cities* ont moins d'emplois que d'actifs occupés : c'est surtout le cas des *cities* britanniques et néerlandaises. Elles se situent dans des régions si densément urbanisées, que les *cities* voisines sont presque adjacentes, et ne s'inscrivent pas dans le modèle usuel centre-périphérie.

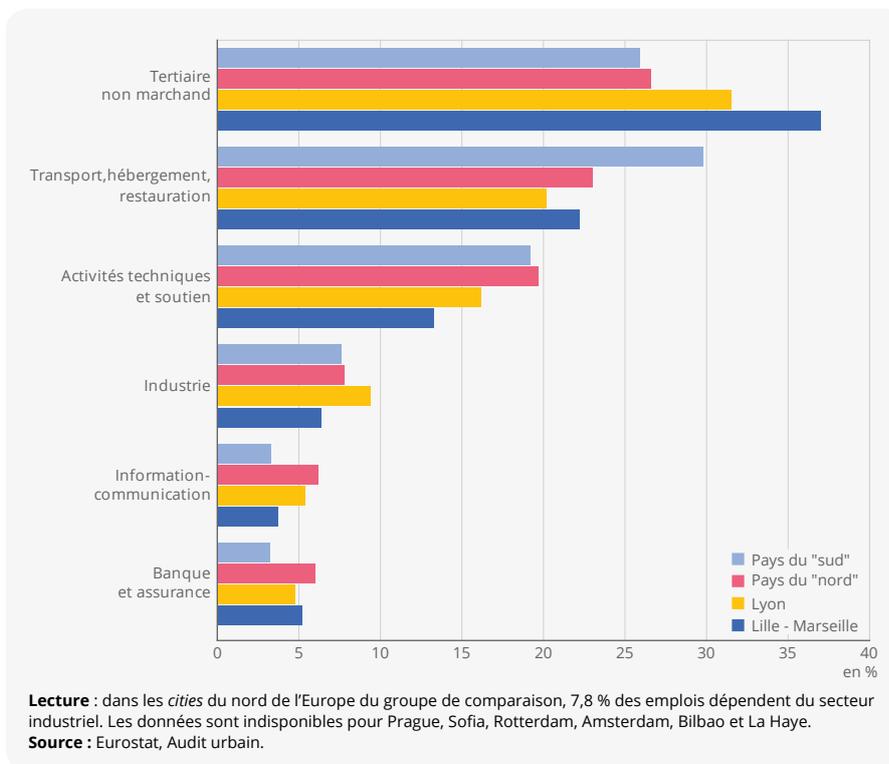
L'économie lyonnaise se caractérise par le poids de l'emploi tertiaire non marchand et industriel

Le secteur tertiaire non marchand, qui se comprend ici au sens large (incluant l'administration ainsi que les domaines de la santé, de l'action sociale et de l'éducation qu'ils soient publics ou privés), est le premier secteur employeur à Lyon, comme dans la plupart des *cities* en Europe, et notamment celles du groupe de comparaison ► **figure 4**. Avec 32 % de l'emploi salarié, soit une valeur proche des *cities* britanniques, l'emploi non marchand lyonnais est le sixième plus important du groupe, mené par Séville et Marseille (39 %). Lille est quatrième avec 35 %. À l'opposé, le secteur n'emploie que 9 % des salariés de Porto, et il est aussi relativement faible dans les *cities* italiennes et allemandes du groupe. Le rôle de capitale d'État ne semble pas influencer ce classement, plutôt lié à des spécificités nationales. L'ensemble constitué par les activités du transport, de l'hébergement et de

► 3. Décomposition des évolutions de population selon les soldes naturel et migratoire sur la période 2015-2019



► 4 Les six premiers secteurs d'activité selon la part de l'emploi



la restauration constitue le deuxième secteur avec 20 % des emplois lyonnais, une part proche du minimum du groupe atteint par Munich et Bruxelles (18 %). Marseille et Lille (22 %) sont également

loin des *cities* portuaires ou touristiques du sud de l'Europe telles Porto (35 %) ou Naples (34 %), où le secteur supplante le tertiaire non marchand comme principal pourvoyeur d'emploi.

L'industrie pèse 9,4 % de l'emploi lyonnais, septième *city* industrielle du groupe. Porto (15 %), Zagreb et Turin (13 %) sont les plus industrielles, alors que les *cities* espagnoles ainsi que Bruxelles et Stockholm, le sont très peu (entre 3 % et 5 %).

L'information-communication, secteur reconnu comme marqueur de la métropolisation et de l'ouverture à l'international d'une ville, pèse 5 % des emplois à Lyon. C'est un poids équivalent à l'ensemble des *cities* du nord du groupe, et moitié plus élevé que celui de l'ensemble des *cities* du sud, ou que Lille et Marseille. ●

Sandra Bouvet, Charles-Julien Giraud (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Encadré - Les *cities* de Grenoble, Clermont-Ferrand et Saint-Étienne sur la place européenne

Grenoble est la 136^e *city* par sa population avec 305 500 habitants. Elle se caractérise par une forte proportion de moins de 25 ans et de 65 ans et plus. Sa dynamique démographique est atypique : la population est quasi-stable, mais son solde naturel est fortement positif (+ 0,7 % par an), alors que son solde migratoire est nettement négatif (- 0,7 % par an) sur la période 2015-2019. Comme pour Lyon, la part d'étudiants dans la population est importante (17 %). Toutefois, les 25-64 ans diplômés du supérieur (44 %) sont moins bien représentés que dans les *cities* de taille comparable. Par rapport au niveau national, l'emploi principalement non marchand pèse moins (32 %).

Clermont-Ferrand, 289^e *city* par sa population avec 194 100 habitants, est une ville jeune (36 ans d'âge médian), avec une forte part d'étudiants (19 %), et l'une des plus féminines (53 %). Les étudiants contribuent ainsi à la forte proportion de ménages d'une seule personne (53 %), et à la faible part de ménages avec enfants (18 %). Le ménage moyen compte d'ailleurs moins de 2 personnes.

Économiquement, la capitale auvergnate se démarque par une faible part d'emplois dans le transport-hébergement-restauration (20 %), et par une forte présence du tertiaire non marchand (35 %). Par rapport aux autres *cities* françaises, l'industrie est très représentée (13 %).

Saint-Étienne est la 291^e *city* par sa population avec 193 900 habitants. Le chômage des seniors y est élevé. Le rapport de la population jeune et âgée sur la population en âge de travailler est élevé par rapport aux *cities* de taille comparable. Les ménages constitués d'un retraité seul (17 %) y sont plus fréquents qu'ailleurs. Le taux d'accroissement naturel est positif (+ 0,3 % par an). Les 25-64 ans ont un niveau de diplôme inférieur à la moyenne des *cities* de taille comparable, en rapport avec certaines spécificités sectorielles : l'industrie y est bien représentée (11 %), surtout en comparaison nationale. Au contraire, le secteur information-communication est très peu présent (2 %).

► Méthodologie

Les données sont fournies par le dispositif de « l'audit urbain » d'Eurostat, qui compile les données des offices statistiques des pays européens. L'audit urbain s'efforce d'homogénéiser les données pour les rendre comparables entre les pays. Cette comparabilité peut occasionner des différences de concept sur certains indicateurs par rapport à ceux utilisés usuellement, comme le taux de chômage par exemple.

Eurostat utilise la *city*, un zonage ad hoc basé sur la grille de densité. Si plusieurs carreaux contigus de densité supérieure à 1 500 hab/km² dépassent collectivement le seuil de 50 000 habitants, ils forment un centre urbain. Une circonscription locale (en France, la commune) contenant plus de la moitié de sa population vivant en centre urbain fait partie d'une *city*.

Par commodité de langage, on désigne parfois dans cette étude les *cities* par le nom de leur ville principale.

Pour pallier aux différences temporelles de collecte des données, les indicateurs structurels sont une moyenne de la période 2015-2019 sur les points existants. Les indicateurs conjoncturels, comme ceux décrivant l'emploi, sont retenus uniquement pour l'année 2018, l'année récente la mieux renseignée.

Par souci de simplification, les pays dont le PIB par habitant (en standard de pouvoir d'achat) est supérieur à la moyenne de l'Union européenne seront nommés les pays « du nord » (Pays-Bas, Allemagne, Suède, Belgique, Finlande, France, Royaume-Uni), et les autres, les pays « du sud » de l'Europe (Italie, République Tchèque, Espagne, Portugal, Croatie, Bulgarie).

La *city* de Lyon est constituée des communes de Bron, Caluire-et-Cuire, Champagne-au-Mont-d'Or, Décines-Charpieu, Écully, Feyzin, Francheville, Irigny, Lyon, La Mulatière, Oullins, Pierre-Bénite, Saint-Fons, Sainte-Foy-lès-Lyon, Saint-Genis-Laval, Tassin-la-Demi-Lune, Vaulx-en-Velin, Vénissieux et Villeurbanne.

Pour permettre les comparaisons européennes sur la maille géographique des *cities*, le taux de chômage utilisé ici est au sens du Recensement de la population, un indicateur significativement différent du taux de chômage au sens du BIT habituellement diffusé par Eurostat.

► Définitions

Le **taux d'excédent naturel** (ou accroissement naturel) est le taux de croissance démographique imputable au mouvement naturel de la population, c'est-à-dire, celui qui ne résulte que des naissances et des décès.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Le **taux d'emploi** est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus de cette tranche d'âge (les 20 à 64 ans dans cette étude).

► Pour en savoir plus

- « Lyon, une agglomération de dimension européenne », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 23, septembre 2016.
- « La nouvelle région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine : neuf grandes villes au cœur de l'Europe », *Insee Analyses Grand Est* n° 12, avril 2015.
- « Toulouse : la ville en rose ? », *Insee Analyses Midi-Pyrénées* n° 15, avril 2015.

